



Assemblée générale

Distr. générale
12 juillet 2022
Français
Original : anglais

Soixante-septième session

Point 99 pp) de la liste préliminaire*

Désarmement général et complet

Traité sur l'interdiction des armes nucléaires

Rapport du Secrétaire général

1. Par le paragraphe 10 de sa résolution [76/34](#) sur le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général, en sa qualité de dépositaire du Traité, de lui faire rapport à sa soixante-dix-septième session sur la signature, la ratification, l'acceptation et l'approbation du Traité, ainsi que sur l'adhésion à celui-ci.
2. Au 6 juillet 2022, 86 États avaient signé le Traité, 63 États l'avaient ratifié et 3 États y avaient adhéré.

* [A/77/50](#).

